



# LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 83.- / étudiants: 35.-

## Le regard qui blesse

*Et je le hais depuis qu'il se permit, un soir,  
De poser son regard sur celle... Oh! j'ai cru voir  
Glisser sur une fleur une longue limace!*

Cyrano de Bergerac

Les militantes féministes donnent beaucoup d'importance aux «micro-agressions» masculines, gestes vulgaires, frôlement fugace, sifflement de maquignon, regard collant, anecdotes grivoises. Faut-il se contenter de hausser les épaules et de passer? Ce n'est pas l'avis de Cyrano, qui réagit violemment au coup d'œil concupiscent que l'acteur Montfleury ose jeter sur Roxane. Il crée un scandale spectaculaire en interrompant la représentation de *La Clorise* au moment où l'histoire entre en scène.

En amoureux sensible, Cyrano sait que le regard exprime parfaitement le meilleur et le pire de ce qu'on ressent

au fond de soi-même, l'admiration, le mépris, le dégoût, le désir, la soumission, la volonté de conquête. Le regard peut être le vecteur insidieux, brutal – visqueux dans le cas de Montfleury –, d'une intrusion dans l'intimité de son objet. Le regard peut être pétrifiant comme la Méduse, mortel comme le basilic.

S'il ne faut pas nier ou minimiser les sentiments d'irritation ou de dégoût causés par l'une ou l'autre de ces «micro-agressions», il faut tout de même conserver le sens des proportions. Telle micro-agression appelle la surdité simulée, telle autre un haussement d'épaule, une autre encore exige une réponse

moqueuse ou cinglante, une dernière mérite une bonne claque ou un poing sur le nez. La dénonciation médiatique et la plainte pénale devraient être réservées aux véritables agressions. Pour sa part, Cyrano se contente d'interdire à Montfleury de se produire sur scène pendant un mois.

A voir l'usage qu'on fait aujourd'hui de la notion de «micro-agression», on a le sentiment qu'elle sert non pas à distinguer celle-ci des véritables agressions mais à étendre le champ de ces dernières jusqu'à l'infinitement petit. Cette omniprésence de l'agression inspire une mise en cause, non pas d'erreurs ou de dérives particulières, mais de la civilisation elle-même, tout entière définie par la seule volonté masculine d'user et d'abuser des femmes.

Pourtant, il y a plus que des nuances entre un geste obscène et un harcèlement durable, entre un regard répugnant et une agression physique, entre une invite trop directe et le crime ultime perpétré en bande. Il serait absurde d'oublier ces distinctions et de ramener indistinctement toute micro-agression à une participation pleine et entière à ce qu'on nomme polémiquement la «culture du viol».

De même, il est illogique et excessif de déduire, de l'attitude crapuleuse d'un certain nombre d'individus, l'existence de la nature «systématiquement» malveillante du mâle.

Mais, dans ce domaine, on a pris l'habitude de raisonner par association d'images, amalgames sommaires, slogans émotionnels et généralisations abusives. Le recours aux réseaux sociaux pour exercer des pressions démesurées sur les accusés, sur les tribunaux et sur la presse est devenu la procédure ordinaire. On dirait qu'il s'agit d'atteindre à n'importe quel prix une sorte de justice absolue, qui passerait par l'éradication

définitive d'une société fondée sur la domination masculine. Ce jusqu'aboutisme fondé sur une guerre des sexes fantasmée ne résout rien. Il va même à fin contraire en détruisant les barrières des mœurs qui, mieux que les lois, dissuadent l'homme de micro-agresser.

Car les micro-agressions relèvent d'abord de l'éducation. Quand j'étais un petit écolier, je scrutais indiscretement les individus hors normes croisés dans la rue: ce grand maigre, chauve et jaune, ce petit gros avec son énorme serviette et son chapeau trop petit, ce vendeur

de *Schabziger* en costume glaronnais, ce pasteur noir invité par la *Ligue pour la lecture de la Bible*, ce handicapé, ce chômeur surnageant dans des habits militaires trop grands, cette dame lourdement fardée, en fait tous ceux qui ne ressemblaient pas à la norme suprême qu'incarnaient mes parents. Les yeux ronds, je dégustais le visage, la dégaine, les mimiques ou l'accoutrement de ces extraterrestres. Ma mère me tirait alors contre elle par le bras, se penchait et murmurait sévèrement: «On ne dévisage pas les gens.»

Oui, c'était la règle première: on ne dévisage pas les gens, on ne les montre pas du doigt, on ne chuchote ni ne rit derrière leur dos, on ne leur coupe pas la parole: l'attitude maternelle, sans entrer dans le détail social, racial, ethnique ou de genre, nous interdisait *a priori* toute forme de micro-agression, présentée non comme un délit, certes, mais comme une faute contre l'usage.

Nous étions nous-mêmes sensibles à la micro-agressivité du regard des adultes, et quand un inconnu nous dévisageait une seconde de trop, nous lui demandions *j'ai des cornes?* avant de détalier en jubilant d'avoir ainsi rétabli l'équilibre.

Olivier Delacrétaaz

## Alter-européismes

Entre le 6 et le 9 juin prochains auront lieu les élections du Parlement européen au sein des pays de l'UE. Nous verrons quels courants en sortiront renforcés. Mais nous voudrions, à ce sujet, proposer un nouveau classement pour la réflexion.

Il existe bien sûr des courants favorables au développement actuel de l'Union européenne, des européistes pourrait-on dire. Il existe aussi des courants souhaitant la disparition de l'UE ou du moins la sortie de leur pays. Déseuropéistes pourrait être proposé, mais le terme de souverainistes s'est imposé.

Entre ces deux ensembles, nous trouvons une grande diversité de mouvements que nous proposons de regrouper sous le nom d'alter-européismes, pour marquer leur attachement à un projet européen mais en souhaitant une «autre Europe», une fois «changée de l'intérieur».

Il y a des alter-européistes classés à gauche, qui réclament une Europe sociale, défendant les travailleurs, les

droits de l'homme, l'écologie, la solidarité ou la paix.

Il y a des alter-européistes classés à droite, qui réclament une autre politique migratoire, une défense de l'identité européenne, du christianisme, du socle indo-européen ou de la race blanche.

Bien sûr, tous ces mouvements sont irréconciliables. Mais ils demeurent similaires dans l'opposition à la sortie de l'UE ou à la suppression de cette dernière. Le niveau national n'est pas la priorité ni la communauté de référence. D'ailleurs les limites de leur communauté sont floues. Les droits de l'homme, la solidarité des travailleurs, le christianisme ou les blancs, ce n'est pas propre à l'Europe. De là peut-être une difficulté à tracer les limites à atteindre, ou à s'autonomiser par rapport aux Etats-Unis. Enfin, ces mouvements restent similaires dans leur incapacité à changer l'UE et dans le soutien finalement apporté à la structure en place.

Benjamin Ansermet

### Votations fédérales du 9 juin 2024

<b>Initiative d'allègement des primes</b> (voir La Nation n° 2253 du 17 mai 2024)	<b>NON</b>
<b>Initiative pour un frein aux coûts</b> (voir La Nation n° 2253 du 17 mai 2024)	<b>NON</b>
<b>Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique »</b> (voir La Nation n° 2253 du 17 mai 2024)	<b>NON</b>
<b>Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité</b> (voir La Nation n° 2240 du 17 novembre 2023)	<b>NON</b>

## Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

- 5 juin: **Quelle géopolitique pour la Suisse au 21<sup>e</sup> siècle?**  
Avec M. Nicolas Dépraz, géographe, spécialiste des politiques de développement et de géopolitique, journaliste.
- 12 juin: **L'introduction d'un droit de référendum des paroisses vaudoises**  
Avec M. Olivier Delacrétaaz.
- 19 juin: **De la fourche à la fourchette**  
Avec M. Blaise Hofmann, auteur de *Faire paysan*.
- 26 juin: **Des archéologues vaudois à Pompéi: fouilles actuelles et dernières découvertes.**  
Avec M. Michel Fuchs, professeur émérite d'archéologie de l'Université de Lausanne.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.  
[www.ligue-vaudoise.ch/mercredis](http://www.ligue-vaudoise.ch/mercredis)

## Vaincre la peur

Le monde occidental sombre dans l'angoisse. Depuis le début de cette décennie, il y a de quoi. Une pandémie sans exemple depuis plus d'un siècle a rappelé notre fragilité. Des guerres pas très lointaines et qui, *nolens volens*, concernent peu ou prou nos pays font couler le sang et bouleversent la géopolitique. La plupart des grands Etats sont mal gouvernés ou en proie à un populisme tapageur et nocif. L'intelligence artificielle supplantera l'esprit humain et se retournera peut-être même contre son créateur. Et le réchauffement climatique menace l'avenir de maintes contrées, voire celui de l'espèce humaine. Beaucoup d'adolescents paniquent devant un futur si incertain et la cohorte des psychiatres ne suffit pas à traiter les jeunes patients. Mais les adultes n'échappent pas à la sinistrose; certains décident de ne pas faire d'enfants, pour ne pas lancer des rejetons dans un monde en perdition.

L'essayiste Nicolas Bouzou tente de combattre ce défaitisme dans son dernier livre, *La civilisation de la peur*. Il n'est pas un négationniste qui fermerait les yeux sur les dangers du temps; il n'est pas non plus un optimiste béat qui penserait que tout va s'arranger. Non seulement il prend la mesure des risques et des maux, mais il juge la peur consubstantielle à la mentalité humaine; car depuis la nuit des temps, l'homme est confronté à un monde hostile qu'il n'avait pas appris à maîtriser tant soit peu; et la peur, mère de la prudence, le protégeait de certaines calamités. Cette marque indélébile de notre ADN, aujourd'hui, les mé-

dias s'entendent à en tirer profit; car les mauvaises nouvelles se vendent mieux que les bonnes; et les réseaux sociaux amplifient encore cette dérive. Mais si la peur est naturelle, elle ne doit pas nous paralyser. Il faut la raisonner pour mieux la surmonter.

La première chose à faire est de relativiser les maux qui nous accablent. Car Bouzou prouve, chiffres en main, que tout ne va pas si mal. La pauvreté extrême est en voie d'éradication. La santé humaine s'améliore, surtout dans les pays les plus pauvres. Presque toute l'humanité est alphabétisée, ce qui ouvre la voie à diverses avancées. On pourrait allonger la liste des progrès, qui contrebalancent les malheurs.

Examinant les menaces majeures de notre époque, l'auteur s'attache à montrer qu'il est possible de les conjurer, ou du moins qu'on peut raisonnablement l'espérer. La crise du Covid, si grave qu'elle ait été, a suscité une impressionnante réaction mondiale des gouvernants, des industriels, des soignants; et avec succès. La lutte contre le cancer ne cesse de marquer des avancées, avec l'optimisation des médications existantes et surtout la perspective de nouvelles pistes de traitement. L'intelligence artificielle, qui peut devenir une concurrente terrible pour le travail des hommes, peut aussi, bien utilisée, le rendre plus rémunérateur et plus intéressant.

Et le climat? Bouzou ne nie pas le réchauffement, il demande simplement qu'on y réfléchisse posément. Car tout n'est pas perdu. Les USA et l'Europe, qui furent les

plus gros producteurs de CO<sub>2</sub>, diminuent déjà leurs émissions et le feront davantage encore grâce à des investissements massifs déjà décidés. La Chine, actuellement un des plus gros émetteurs de gaz à effet de serre avec l'Inde, investit chaque année des sommes colossales dans les énergies renouvelables; elle diminuera ses émissions nocives, selon toute probabilité, vers 2030. Les conférences sur le climat – les COP – témoignent d'une prise de conscience mondiale du problème; si décevants que soient souvent leurs résultats, elles avancent néanmoins par petits pas, une fois sur l'aide aux pays pauvres, une fois sur la décarbonation de l'agriculture, etc. Et l'on ne peut pas exclure de bonnes surprises techniques, à commencer par la capture de CO<sub>2</sub>, déjà pratiquée avec succès à petite échelle, et aussi avec l'exploitation de «l'hydrogène blanc» qui ne dégage pas de carbone et dont les gisements accessibles se multiplient, et encore avec la fusion nucléaire, à terme lointain pour sa faisabilité industrielle – mais alors ô combien précieuse!

Rationaliste, notre auteur nous invite à réfléchir sur les faits et les

probabilités sans nous laisser envahir par les fantasmes et les hantises incontrôlées. Il demande de ne pas sous-estimer la capacité de l'intelligence humaine, qui saura inventer des remèdes à certains maux. Il appelle, en un mot, à «réapprendre l'esprit des Lumières» pour lutter contre un obscurantisme catastrophiste qui nous paralyse.

Voilà sans doute une démarche salutaire. Est-elle suffisante quand le pessimisme ambiant provient aussi des profondeurs, d'un délabrement moral, d'une fatigue de vivre? Aux lumières de la raison, il faut probablement ajouter celles de la poésie; si la nature est menacée, en admirer tout de même les beautés et savoir les chanter; aux pouvoirs de l'IA, joindre ceux de l'imaginaire; face aux turbulences de la politique, se rappeler que l'histoire est le plus souvent chaotique, mais que l'humanité souffrante a toujours su rire et danser.

Jean-François Cavin

Nicolas Bouzou, *La civilisation de la peur – Pourquoi et comment garder confiance dans l'avenir*, 222 p., XO Editions 2024.

## Occident express 124

En y arrivant, on se croirait parvenu au rivage des Syrtes, un bourg assoupi, égaré dans une marche lointaine. Des rues constellées de nids-de-poule suinte et vous enveloppe un ennui presque matériel. C'est Shid, à la frontière serbo-croate, dans le Srem plat et lourd. Je savais que Shid existait mais j'avais jusqu'à présent produit suffisamment d'efforts pour ne pas devoir me confronter à cette ville-rue parmi tant d'autres ville-rues qui jonchent cette région autrefois hongroise. Après une heure de voiture depuis Belgrade, j'ai reconnu l'atmosphère des tableaux du citoyen le plus célèbre de Shid, le peintre Sava Shoumanovitch. Pas grand-chose n'a changé dans la petite ville depuis son exécution sommaire en 1942. Tout est resté fidèle à ses compositions: les mêmes rues longues de maisons à pignons, rythmées par des tilleuls et des poteaux télégraphiques, bordées de petits bancs de bois sur lesquels se taisent les grands-mères. Alentour, la campagne n'est ni plate comme la Vojvodine du nord, ni ondulante comme la Shoumadija du sud, elle est plutôt comme une nappe mal repassée, les champs de tournesols et de maïs en délimitent les plis. A quelques kilomètres au sud, l'autoroute est balafrée par une des frontières les plus congestionnées d'Europe, point de transit obligé vers l'Union pour tous les camions venus de Turquie ou de Grèce et qui, hiver comme été, du côté serbe comme du côté croate, y forment un bouchon continu. Au nord, tout près, en boucles baroques et bordé de platanes aux troncs bulbeux, le Danube parvient se glisser, python visqueux dans ses marais. Selon que l'on se trouve sur sa rive orientale ou occidentale, on sera orthodoxe ou catholique, russophile ou germanophile, ce dont les gras silures et les sandres vaseux se moquent en silence.

Plus personne ne veut vivre à Shid. Les jeunes la fuient comme si on venait d'y annoncer la présence de la peste bubonique. En dix ans, plus de 10% de sa population a quitté Shid. On va en Allemagne, essentiellement, pour y monter des voitures et des lave-linges, la même Allemagne qui s'était aventurée en 1941 dans les rues de Shid, devancée par ses vassaux croates, pour réduire à néant tout ce qui en faisait le charme et la prospérité. Pour tuer Sava Shoumanovitch, sans procès, sans haine, parce qu'il était serbe. En déjeunant à Montparnasse il y a quelques jours, à la Coupole, je me suis retourné et j'ai levé les yeux vers le pilier carré qui se trouvait dans mon dos. Les baigneuses nues que Shoumanovitch y a peintes en 1927 sont toujours là, les vendeuses de poissons et de fruits aussi. Je les ai immédiatement reconnues comme de vieilles amies. Le style de Sava n'est pas le plus élégant, mais il est immanquable. Personne ne sait qui est Shoumanovitch à Paris ou à la Coupole. Personne ne sait qu'il vient de Shid, personne ne peut indiquer où se trouve Shid, et personne ne connaît les rues désœuvrées, les maisons à pignons délaissées de Shid. A Paris, tout cela n'a d'importance pour personne. Pour personne, sauf pour moi.

David Laufer

## On nous écrit:

*Je salue ici la régularité et la pertinence remarquable des articles de M. Olivier Delacrétaz, particulièrement ceux concernant l'évolution de l'Eglise Evangélique Réformée vaudoise.*

*Permettez-moi d'apporter plusieurs précisions importantes à l'article «Avenir des paroisses vaudoises» (La Nation n° 2252 du 3 mai 2024).*

*Dans l'esprit et la volonté des initiateurs du processus «Eglise-A-Venir», il fallait en effet supprimer toutes les paroisses réformées vaudoises, au profit de 18 régions, lesquelles auraient disposé de la personnalité juridique. Je passe sur la complexité de leur structure et de leurs compétences...*

*Ces propositions de restructuration devaient ensuite être soumises au Conseil d'Etat, lequel, après examen, devait les soumettre au vote du Grand Conseil, dès septembre 1999.*

*C'est durant ce travail intermédiaire d'analyse, que plusieurs laïcs, juristes et pasteurs avaient interpellé les membres du Synode et les députés au Grand Conseil. [...]*

*Chacun à sa manière avait alerté les membres du Synode et les députés au Grand Conseil sur l'excessive précipitation du Conseil Synodal et le caractère anticonstitutionnel de la suppression des paroisses. [...]*

*C'est donc, entre autres contributions, sur la base de ces documents que le Synode et le Conseil d'Etat avaient pris conscience du caractère non constitutionnel des propositions du Conseil Synodal. Ce faisant, celui-ci avait dû, non sans grincements de dents, réintégrer les paroisses et leur personnalité juridique dans le projet de loi qui fut soumis au vote des députés.*

*Par ailleurs, depuis plus de 20 ans, les faits ont clairement démontré que l'institution des «régions» n'avait fait que renforcer le pôle synodal et la centralisation, le plus souvent au détriment du pôle paroissial. Pourtant, quelles que soient les restructurations successives, la paroisse demeure la base de l'Eglise, son poumon et sa principale source de revenus: l'oublier conduirait à sa perte.*

*Enfin, aux «fusions» forcées et généralisées des paroisses, les autorités de l'Eglise seraient bien inspirées de toujours préférer les unions libres et consenties; cela éviterait les contre-sens géographiques et historiques observés lors de la mise en œuvre d'Eglise-A-Venir – et dont les citoyens-paroissiens pâtissent encore aujourd'hui!*

Pasteur Bertrand de Félice

## LA NATION

Rédaction  
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
Edition  
Ligue vaudoise  
Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch  
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4  
ICM Imprimerie Carrara Morges

## Aspects de l'étatisation progressive de la société sur le plan fédéral

On a peine à s'en souvenir. La modification de la répartition des tâches (RPT), votée en 2004 et entrée en vigueur en 2008, a inscrit le principe de subsidiarité dans la Constitution fédérale, à titre de maxime de politique institutionnelle. Le nouvel article 5a Cst. a ainsi la teneur suivante: «L'attribution et l'accomplissement des tâches étatiques se fondent sur le principe de subsidiarité.» Cette formulation large indique que le principe de subsidiarité ne vaut pas seulement pour les relations Confédération-cantons, mais également pour les relations cantons-communes et les relations entre l'Etat et la société en général. Un document, émanant du Département fédéral des finances et de la Conférence des gouvernements cantonaux, en septembre 2004, retient l'attention: on en tire en substance que, avec le désenchevêtrement des tâches, l'ancrage du principe de subsidiarité ainsi que l'introduction de nouvelles formes de collaboration entre Confédération et cantons, l'efficacité du fédéralisme devait s'en trouver généralement améliorée – au profit d'une exécution des tâches efficiente et proche du citoyen. Qui ne sous-crierait pas à de si plaisantes promesses?

L'idée de subsidiarité est plutôt ancienne, elle remonterait à Aristote puis à Thomas d'Aquin. «Dans sa généralité, elle consiste à laisser agir, autant que pos-

sible, les particuliers ou les petits groupes et à n'admettre l'intervention de collectivités plus grandes et finalement celle de l'Etat ou d'une communauté d'Etats que si les particuliers ou les petits groupes ne peuvent pas donner de réponse satisfaisante aux problèmes qui leur sont posés. Pour la solution de ces problèmes, l'action des particuliers et des petits groupes a donc la priorité, l'intervention de collectivités supérieures, plus grandes, plus distantes aussi, ne vient qu'après; c'est en ce sens qu'elle est subsidiaire»<sup>1</sup>.

Tout ne semble hélas pas s'être déroulé comme on l'imaginait. En effet, loin de reconnaître et d'accorder à la société civile et aux entreprises les champs de liberté dont elles ont besoin et de leur permettre d'exercer la plupart des tâches, ne conservant que les tâches régaliennes ou indispensables, la main publique s'insinue partout. On assiste à une étatisation progressive de notre société. Certes, le phénomène est lent et ne fait pas la une des quotidiens. On observe toutefois d'encore timides mises en lumière, notamment grâce aux travaux du professeur Schaltegger à Lucerne, ainsi que de son équipe réunie au sein de l'institut de politique économique (IWP). Nous présentons dans cet article la situation sur le plan fédéral, à partir de deux paramètres: les effectifs de la fonction publique et le niveau salarial.

### Genre: des chiffres pour relativiser certaines modes

Lorsque les «études genre» font apparaître des biais scientifiques, par exemple en médecine, elles sont utiles. Mais lorsqu'elles affirment que le genre est une pure construction sociale, indépendante du sexe biologique, elles dérapent.

Sous leur influence, diverses dispositions «non genrées» ont été prises. Par exemple, à l'UNIL, les diplômés ne mentionnent plus si «Camille» ou «Dominique» sont Monsieur ou Madame. A la HEP, ces diplômés non genrés ne sont délivrés que sur demande. Or, de 2020 à 2023, sur près de 4000 diplômés délivrés, un seul a fait l'objet d'une demande d'effacement du genre. Un seul sur 4000! Alors que les milieux qui militent pour la transition de genre parlent de 10% de personnes en «dysphorie de genre».

Sur près de 85000 naissances annuelles en Suisse, on dénombre 30 bébés dont le sexe anatomique est incertain. Parler de «genre assigné à la naissance», comme d'une démarche administrative, est donc une absurdité. Dans 999,6 naissances sur mille, le sexe biologique ne souffre aucune contestation. Et dans le 0,4 pour mille restant, ce n'est justement pas à la naissance, mais après plusieurs semaines ou mois qu'on peut «assigner» un sexe.

En médecine, on ne parle que de normes: tension artérielle, cholestérol, situation anatomique, etc. Le médecin est donc habilité à affirmer que, dans la norme, le sexe biologique et le genre sont identiques.

Il ne fait pas de doute que des patients en «dysphorie de genre» souffrent,

tout comme souffrent les jeunes qui se trouvent trop petits, trop grands ou trop blonds. Mais la médecine doit être honnête: une transition de genre constitue toujours une mutilation, qu'elle soit hormonale ou chirurgicale. Et toute démarche de propagande visant à pousser des enfants ou des jeunes à effectuer une «transition» doit être mesurée à cette aune. Il est toxique de demander à un petit garçon de 6 ans s'il ne préférerait pas être une fille: c'est aussi irresponsable que de lui demander s'il ne préférerait pas avoir d'autres parents.

Alors pourquoi les «études genre» ont-elles un tel pouvoir sur nos sociétés? La puissance du lobby LGBT constitue une part d'explication. Ajoutons-y tous les idéologues de gauche qui refusent le rôle de l'hérédité dans l'identité d'un individu, tout étant «acquis» sous l'influence de la société.

Mais ce sont surtout une pléiade de chercheurs académiques – sociologues, psychologues, juristes, médecins, etc. – qui trouvent dans les «études genre» une mine de sujets d'études, de publications, de conférences et d'interviews dans les médias sans lesquels ils n'auraient absolument rien d'intéressant à dire.

Alors revenons-en aux chiffres. Notre société s'honore du soin qu'elle apporte aux plus faibles. Mais elle ne saurait soumettre la majorité à d'infimes mais puissantes minorités.

**Jacques-André Haury**  
(article paru dans *24 heures*  
du 24 mai 2024)

### Les effectifs de la fonction publique

Si l'on considère les effectifs globaux sur le plan suisse (administrations au sens strict mais aussi enseignement et santé-social) on observe que le total des emplois de la fonction publique (en EPT) a passé de 620'700 en 2002 à 998'100 en 2022, soit une progression de 60,8%, alors que le nombre total d'emplois du pays, privé et public confondus, a passé dans le même temps de 3,3 millions à 4,2 millions, soit une augmentation de l'ordre de 27%. Les administrations publiques progressent de 31,2%, l'enseignement de 50,4% et le groupe santé-social de 78,2%. Ces chiffres incluent cependant l'enseignement privé ainsi que les activités privées du domaine santé-social. Si l'on prend les chiffres présentés en automne 2022 par le prof. Schaltegger, la part exclusive du secteur public s'élevait en 2019 à 16,6% de l'emploi total. Elle a augmenté de 12% entre 2012 et 2019, soit une croissance supérieure à celle du secteur privé qui affichait, sur ces huit années, un taux de 9,7%. La forte croissance du domaine santé social peut s'expliquer d'une part par le vieillissement de la population, d'autre part par le perfectionnement du filet social, nécessitant un recours accru de main-d'œuvre.

### Des rémunérations en constante hausse

La sagesse populaire voulait qu'un emploi dans l'administration ne permettait pas de faire fortune, mais assurait un salaire convenable et une retraite avantageuse... l'étude indique qu'on bénéficiera toujours d'une copieuse retraite, mais qu'on ne sera pas loin de faire fortune...

Sur la période 2011-2021 en effet, les frais de personnel de l'administration fédérale ont augmenté d'environ 20%, passant de 5 à 6 milliards de francs par an. Cela ne s'explique pas par la seule croissance des effectifs (qui atteignent désormais quelque 39'000 EPT), mais aussi par la hausse des salaires. Selon l'Office fédéral du personnel, le salaire moyen a augmenté de 6,5% au cours de la dernière décennie alors que le renchérissement, de décembre 2011 à décembre

2021 atteignait seulement 0,36%. Selon l'étude de l'institut lucernois, les collaborateurs de l'administration fédérale disposant des mêmes qualifications et de la même expérience, avec des responsabilités similaires, sont payés 11,6% de mieux que dans le secteur privé (c'est quasiment un quatorzième salaire). La dite administration est un employeur généreux si l'on considère le revenu brut moyen: en 2019, il atteignait 117'176 francs pour un poste à temps plein contre 88'896 francs dans le secteur privé. Les cantons et les communes paient aussi mieux que le secteur privé: 4,3% dans les cantons et 3,4% dans les communes. Pour les plus bas salaires, l'écart est encore plus important et peut atteindre 17% à la Confédération. Pour les postes les mieux rémunérés, l'écart se réduit à quelque 6% tandis que communes et cantons se situent dans le marché.

L'une des raisons de cette différence tient à la tendance de l'administration fédérale d'employer toujours davantage de personnes ayant effectué un cursus dans les hautes écoles. La part de ces diplômés atteint désormais quelque 17% dans l'administration fédérale contre 8% dans les administrations cantonales et 4% dans les communes. En parallèle, la part des personnels moins ou peu qualifiés diminue. Avec cette croissance de la qualification et le recours aux profils académiques ou spécialisés, la progression salariale – et les coûts globaux des frais de personnel de la Confédération – s'explique. Les coûts globaux se sont accrus de 2,8% par an depuis 2008, soit plus que ceux des cantons (2,4%) ou des communes (1,6%).

Dans de prochains articles, nous nous intéresserons au cas du Canton de Vaud et aux enseignements politiques qu'il est possible de tirer de cette progressive étatisation de la société.

**Jean-Hugues Busslinger**

<sup>1</sup> Jean-François Aubert, «Le principe de subsidiarité dans la Constitution fédérale de 1999», in *Mélanges en l'honneur de H.-R. Schubach*, Helbing & Lichtenhahn, 2000.

### Chronique sportive

En veillesse depuis plusieurs mois, la chronique sportive de *La Nation* ne pouvait pas passer sous silence la saison magnifique réalisée par le Lausanne Hockey Club (LHC).

Troisièmes du classement à l'issue du tour préliminaire, les hockeyeurs vaudois ont réalisé un excellent tour final (séries de matches à élimination directe). Après avoir battu les Grisons du HC Davos quatre victoires à trois, ils ont vaincu les Fribourgeois de Gottéron quatre victoires à une (dont un fameux succès à Malley en prolongation, le but victorieux étant marqué peu avant une heure du matin!).

En finale, les Lausannois ont vaillamment résisté aux Zurichois, dominants de la saison régulière. Finalement, l'équipe de Zurich s'est imposée lors du septième match, à domicile, et elle a donc remporté la finale du championnat suisse quatre victoires à trois.

Le brillant parcours du LHC a suscité de l'intérêt, voire de la passion, au-delà du cercle habituel des amateurs de hockey sur glace. Les matches du tour final à Malley se sont déroulés à guichets fermés (9600 spectateurs), et le dernier match de la finale à Zurich, le 30 avril dernier, a été suivi sur écran à Lausanne, dans une patinoire comble.

Il faut saluer les exploits des joueurs, mais aussi le travail des dirigeants, qui ont su mettre sur pied une équipe compétitive (Geoff Ward entraîneur, John Fust directeur sportif, Chris Wolf directeur général, Patrick de Preux président, Gregory Finger actionnaire).

Laissons le mot de la fin à John Fust, cité par *24 heures*: «Nous avons gagné le respect à travers le pays. Je suis simplement fier de Lausanne, de nos fans, de notre ville, de notre canton.»

**A.Rochat**

## Qui veut la peau de Roger Pouivet?

*Qui veut la peau de Roger Pouivet?* est le titre d'une série de quatre émissions sur YouTube consacrées à un professeur de l'université de Lorraine. Né en 1958, Pouivet se voue à la philosophie de la religion, à l'esthétique et à l'épistémologie, autrement dit à la compréhension de la connaissance et de la croyance. Il a écrit une excellente introduction à la philosophie contemporaine et quantité d'autres ouvrages. Le dernier, paru en 2024 aux Presses Universitaires de Rennes, s'intitule *La cohabitation des religions: pourquoi est-elle si difficile?*

Pouivet, homme affable et plein d'humour, est un réaliste, disciple d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin, bon connaisseur de la philosophie analytique anglo-saxonne. Il est possible de parler de Dieu en aimant la logique et l'exactitude. Chrétien philosophe ou philosophe chrétien? La question se pose.

Dans son dernier livre, il affirme des choses peu communes. Tandis que Byung-Chul Han réhabilite le contemplatif (notre article dans *la Nation* du 3 mai), Pouivet remet en selle le croyant qui n'est pas l'abrupti dont notre époque, révéralant le moindre « scientifique », se moque.

Le croyant est un être rationnel, attiré par la vérité; le pluralisme et le relativisme religieux ne valent pas grand chose; Dieu existe; le judaïsme, le christianisme et l'islam n'ont pas le même Dieu; le Dieu du christianisme est le seul vrai Dieu: voilà des propositions pour lesquelles Roger Pouivet risque gros, si l'on en croit le titre de la série...

Le livre du philosophe originaire de Saint-Malo, qui s'expose volontiers aux critiques, est dédié, *en amical désaccord*, à deux peintures de la philosophie analytique française, Claudine Tiercelin, titulaire de la chaire de métaphysique et de théorie de la connaissance au Collège de France, et Pascal Engel, qui apparaissent dans l'une des émissions. Concis, il compte trois chapitres. Pouivet ne jargonne pas, mais les discussions menées dans la série, très animées, exigent une bonne connaissance de l'épistémologie. Nous ne sommes pas certain d'avoir tout compris. Nous exposerons ici le premier chapitre de l'ouvrage.

Il existe plusieurs religions, c'est un fait. Elles cohabitent mal. Les chrétiens et les musulmans sont en conflit, de même que les musulmans et les juifs, les musulmans et les hindouistes. Le christianisme ne s'est pas imposé en Chine, encore moins au Japon.

Les religions se combattent parce qu'elles ont des croyances incompatibles. Un juif ou un musulman ne peuvent croire que Dieu soit un en trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Chaque religion pense que ses croyances sont les vraies; son Dieu ou ses dieux existent à l'exclusion de tous les autres.

Les croyances religieuses sont des dispositions stables à répondre à des questions de ce genre: Dieu existe-t-il? Qui sommes-nous? Quel est notre devenir? Une religion répond à certaines interrogations en affirmant ou niant quelque chose: Dieu est tout-puissant, créateur, omniscient, parfaitement bon; nous sommes promis à une vie éternelle. Les croyances religieuses sont liées à des jugements communs qui ne changent pas et constituent le fondement de la rationalité humaine, par exemple: il existe des choses matérielles, tout effet a une cause, etc. Rationnel ne signifie pas infaillible, les hommes se trompent, contrairement aux animaux. Les croyances supposent la raison et le langage, art de la vie en commun. Elles se formulent dans des propositions, ne dépendent pas d'une vie intérieure personnelle, car il n'y a pas de langage privé. Les désaccords religieux concernent d'abord des jugements, non des *ressentis* à peine formulables. Les doctrines, ensemble de croyances, fondent les rites et les pratiques; elles sont irréductibles aux émotions du cœur. La racine intellectuelle d'une religion est la vérité.

Les croyances religieuses sont fondamentales, car elles concernent l'origine du monde, ce vers quoi nous allons, la manière dont nous devons vivre, le bien et le mal. Pour être chrétien, il faut croire que Dieu existe et accepter le Credo, issu de la Parole de Dieu révélée dans la Bible. Les croyances religieuses sont aussi sérieuses, on ne peut les suspendre, les débrancher. Athées et croyants partagent certaines croyances sérieuses: le monde extérieur existe, les personnes auxquels j'ai affaire sont en gros comme moi, elles pensent, sont sensibles et peuvent décider ceci ou cela. Je suis né il y a x années et dans y années je ne serai plus de ce monde. Ces croyances sérieuses sont irrésistibles, je n'y renonce pas, même si un sceptique enragé veut me persuader qu'elles sont fausses pour de bonnes raisons. Elles ne sont pas justifiables et n'ont pas à l'être. Elles sont cependant légitimes et garanties. Le croyant a le droit de les avoir du moment où il exerce les vertus intellectuelles que sa nature lui octroie.

Être rationnel, ce n'est pas avoir une justification pour chacune de ses croyances sérieuses.

Les sciences comportent des croyances auxquelles on peut renoncer si de nouvelles données nous informent mieux. Ces croyances sont fondamentales sans être sérieuses. Le sens commun a des croyances sérieuses mais pas fondamentales: la pluie mouille, la Pologne existe.

Aux yeux des sciences humaines modernes, les religions assurent la cohérence de groupes sociaux et leur hégémonie sur d'autres groupes. C'est une affaire de pouvoir. Pour les sciences, tout a des causes naturelles, sans doute matérielles. Les croyances religieuses n'expliquent rien parce qu'elles portent sur des réalités prétendument surnaturelles et divines. Dieu n'est pas un objet du monde, de et dans la nature. Les sciences humaines tiennent les croyances religieuses pour des illusions, dues soit à une activation de modules neuronaux utiles à la survie (explication darwiniste), soit à une dose d'opium distribuée par les capitalistes aux prolétaires pour endormir leur révolte (Marx), soit à une activité inconsciente destinée à calmer des troubles psychiques (Freud), ou au ressentiment des faibles contre les forts (Nietzsche).

En dépit de la puissance des sciences humaines, Pouivet persiste à penser que les religions divergent par leurs doctrines, que les désaccords religieux sont rationnels. La vérité et le principe de non-contradiction sont les normes des croyances. Les propositions qui les expriment sont vraies ou fausses. Une croyance est légitime (on a le droit de l'avoir) non pour une cause naturelle, mais parce qu'elle est vraie. Un être rationnel n'a pas seulement des réactions naturelles, mais aussi des croyances que n'ont ni les chiens ni les chats. L'évacuation des croyances par la plupart des scientifiques (qui ont aussi des réactions naturelles) n'a rien de scientifique, c'est aussi une croyance idéologique qui, appliquée à elle-même, s'autodétruit. Les conflits entre êtres rationnels au sujet des dogmes relèvent du vrai et du faux. Ils ressemblent à un désaccord scientifique, mais portent sur des croyances fondamentales et sérieuses. Croire que Dieu existe, c'est penser qu'il est faux de dire qu'il n'existe pas.

Dans un prochain article, nous examinerons la distinction entre croyance et connaissance qui suscite maintes discussions entre le professeur Pouivet et ses amicaux contradicteurs.

Jacques Perrin

### Vie de château

Peut-être éprouvez-vous de la peine et de la compassion pour les populations civiles touchées par les affres de la guerre, en particulier dans le conflit entre la Russie et l'Ukraine, ou dans celui qui oppose Israël et la Palestine. Eh bien dites-vous qu'il y a apparemment bien pire. Vous en doutez? La presse helvétique – à défaut des plus grands quotidiens mondiaux – a largement évoqué, il y a quelques jours, les conditions « inhumaines et dégradantes » (sic) qui régneraient à la prison de Porrentruy.

### LE COIN DU RONCHON

Reconnaissons que ces adjectifs sans nuance n'émanent pas des journalistes eux-mêmes, mais de la très sérieuse Commission nationale (entendez: fédérale) pour la prévention de la torture, et de sa présidente, Mme Martine Caroni, diplômée de l'université américaine de Yale. Vous avez dit: *torture*? Quelle genre de torture pratique-t-on dans la prison ajoulote? Les détenus sont-ils soumis au supplice de la Saint-Martin (bouillon de légumes, gelée, boudin à la crème, grillades, atriaux, rôti, choucroute garnie, crème brûlée, gâteau « touché » et beignets, le tout arrosé de damassine)?

Il semble que ce soit pire que ça: les distingués juristes de la Berne fédérale se déclarent « consternés » (re-sic) par le fait que les quatorze prisonniers présents n'ont pas la

possibilité de se promener à l'air libre, et parce que le local médical est surveillé par vidéo (floutée). Vu sous cet angle, il est indéniable que les personnes dont les habitations ont été détruites par les bombes ont beaucoup moins à se plaindre.

On relèvera encore cette curieuse chronologie: la visite des commissaires fédéraux à la prison de Porrentruy s'est déroulée le 16 août 2023. La lettre courroucée de Mme Caroni au gouvernement jurassien est datée du 6 décembre 2023 (presque quatre mois pour rédiger six pages...) et un entretien bilatéral a ensuite eu lieu le 5 février 2024. Pourquoi alors rédiger un communiqué de presse le 21 mai 2024, sans lien avec l'actualité?

Peut-être parce que, entre-temps, les commissaires fédéraux ont reçu une réponse admirablement souveraine du gouvernement jurassien, qui, sans se laisser impressionner, aurait expliqué que les conditions de détention étaient certes « insatisfaisantes » mais qu'il s'agissait « d'un château historique protégé » et qu'en attendant la construction d'une autre prison « une fermeture immédiate n'est pas envisageable ». (On aurait pu ajouter que, contrairement au Monopoly, le passage par la case « prison » n'est généralement pas une fatalité pour des citoyens un tant soit peu convenables.)

En attendant, voici le vrai titre que les commissaires fédéraux et leurs relais journalistiques ne voulaient pas que vous lisiez: *A Porrentruy, les détenus mènent la vie de château!*

### La fête à Doret

En conclusion de notre article sur l'ouvrage d'Antonin Scherrer consacré à Gustave Doret (cf. *La Nation* n° 2253 du 17 mai), nous émettions le souhait de voir chefs d'orchestre et de chœurs redécouvrir l'œuvre du musicien vaudois. Au moment de rédiger cet article, nous ignorions que la chorale de Cossonay avait déjà anticipé notre vœu. *La fête à Doret, autour des Fêtes des Vignerons 1905-*

*1027*, tel était en effet l'intitulé de ses concerts des 25 et 26 mai derniers, donnés au Théâtre du Pré-aux-Moines, avec deux solistes, le chœur d'enfants de l'École de musique de Cossonay et un petit ensemble instrumental, sous la direction de leur chef (brésilien!) Raphael Leite Osorio. Bravo à eux pour cette initiative!

Fr. Monnier